

## Association Bernex Soleil

1233 Bernex



[www.bernexsoleil.ch](http://www.bernexsoleil.ch)

**Projet de PLQ en vue de l'urbanisation de Vailly-Sud :**

### **Prise de position de l'Association Bernex-Soleil (ABE) sur les variantes d'implantation des bâtiments, les caractéristiques architecturales et les conditions-cadres générales**

17 mai 2016

---

#### **1. « Forme urbaine » : implantation des bâtiments, gabarits et densité, espaces verts**

##### Généralités :

- Admission du principe des ensembles en « U »
- Densité accrue sur la parcelle Est
- Progressivité des gabarits au fil de la pente
- Retrait minimum de 20 m par rapport aux chemins de Champ-Manon et de Bonne
- Configuration des bâtiments de caractère villageois en prolongement de Bernex-Soleil

##### Implantation des bâtiments :

- Accroître l'écart entre les immeubles de part et d'autre du chemin de Bonne (préservation des arbres et création d'un dégagement par rapport aux immeubles existants, notamment pour des raisons phoniques)
- Supprimer la « virgule » (retour) à l'extrémité sud de la série de bâtiments longeant le chemin de Bonne sur son flanc Ouest
- Utiliser la bande laissée libre en bordure Est de la parcelle longeant le centre omnisports
- Utiliser le terrain en amont du chemin des écoliers sur la parcelle Est (avec dégagement et gabarit bas côté chemin de Bonne)

##### Gabarits et densité :

- Limiter le gabarit à R+3+attique (ou combles habitables) en maximum absolu, en veillant à rester autant que possible en R+2+attique (ou combles habitables), sauf sur la parcelle Est à proximité de la route de Chancy/centre

Merci d'adresser toute correspondance postale directement à :

**« Association Bernex Soleil, 1233 Bernex »**

E-mail : [contact@bernexsoleil.ch](mailto:contact@bernexsoleil.ch).

omnisports (R+5 admissible au maximum ; de préférence R+3+attique/combles habitables)

- Au premier front depuis les chemins de Champ-Manon et de Bonne, limitation à R + 2
- Fractionner les gabarits par modules (« tranches ») composant chaque ensemble (« U ») de manière à garantir des échappées sur le grand paysage depuis l'amont par l'interposition de modules de bas gabarit (R+2 max, toits plats)
- Densité moyenne de 1.2 à étager entre 1.1 à l'Ouest et 1.3 à l'Est
- Pour permettre une limitation en hauteur, augmenter la profondeur des bâtiments, *a fortiori* pour ceux qui longent la route de Chancy et ceux destinés aux activités

### Espaces verts

- Configuration du chemin de Champ Manon en mail arborisé
- Espaces centraux des « U » : accès collectif garanti en partie

## **2. Caractéristiques architecturales**

### Toitures

- Mixité des formes : toits à pans avec combles habitables ; attiques ; toits plats pour les bas gabarits en bordure de la route de Chancy
- Végétalisation des toits plats

### Traitement des façades / jours

- Garantir des proportions d'ouvertures (fenêtres) évitant un effet « mur »
- Moduler selon les expositions

### Matériaux / couleurs

- Prescrire des matériaux et couleurs propres à un tissu villageois
- Appliquer les prescriptions de la CMNS relatives aux zones 4B protégées

## **3. Conditions-cadre générales**

- DS II sur tout le nouveau quartier, à l'exception du front sur la route de Chancy (DS III)
- Simultanéité de la réalisation du quartier à l'extension du tram
- Garantie de réalisation du boulevard des Abarois
- Piétonisation du chemin de Champ Manon sur sa plus grande longueur, dès après l'accès au garage souterrain de l'ensemble de Bernex-Soleil

Merci d'adresser toute correspondance postale directement à :

**« Association Bernex Soleil, 1233 Bernex »**

E-mail : [contact@bernexsoleil.ch](mailto:contact@bernexsoleil.ch).

- Remaniement des accès/sorties du chemin de Champ-Manon sur la route de Laconnex
- Prise en considération des nécessités d'adaptation des infrastructures scolaires communales

Merci d'adresser toute correspondance postale directement à :

**« Association Bernex Soleil, 1233 Bernex »**

E-mail : [contact@bernexsoleil.ch](mailto:contact@bernexsoleil.ch).